

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**18 JUIN 2026**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Budget supplémentaire  
2026 – budget annexe  
quartier hôpital**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 19 juin 2026  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en Préfecture  
le 19 juin 2026  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 juin 2026

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE**

**DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

=====  
L'an deux mille vingt six, le 18 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 juin deux mille vingt six, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur HAIAT, Madame PEUGNET, Monsieur JOLY, Madame MACE, Monsieur COLLOGNAT, Madame ALLIBERT-FUMINIER, Madame AGUINET, Monsieur MIGEON, Madame GUYARD, Monsieur LEJEUNE, Madame PEYRESAUBES, Monsieur MILOUTINOVITCH, Monsieur SALLE, Madame de JACQUELOT, Madame BOGE, Madame de CIDRAC, Monsieur CLERY, Madame JAUFFRET, Madame LESUEUR, Madame BRELURUS-SOPPI, Monsieur CADOT, Monsieur de MASIN, Madame PAUMIER, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame FERNANDES-BORGES, Madame BUON, Madame SLEMPKES, Monsieur GREVET, Madame GIVELET, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur PARINET, Monsieur EL BAHJAOUI-GIROT, Madame RHONE, Monsieur LECONTE, Monsieur COSSON, Madame BERANGER, Madame DIET, Monsieur LE GARSMEUR, Monsieur ZAVADIL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur MIRABELLI à Madame GUYARD  
Madame ANDRE à Madame ALLIBERT-FUMINIER

**Secrétaire de séance :**

Madame de JACQUELOT

**N° DE DOSSIER** : 26 D 30b

**OBJET** : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – BUDGET ANNEXE QUARTIER HOPITAL

**RAPPORTEUR** : Madame ALLIBERT-FUMINIER

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Compte Financier Unique du budget annexe Quartier Hôpital de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour l'exercice 2025 et de voter l'affectation du résultat 2025.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2026 dont les principaux postes de dépenses et de recettes sont détaillés dans le document de présentation joint. Leur répartition par nature de crédits (M57) est donnée dans la maquette jointe.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026**  
**BUDGET ANNEXE QUARTIER HOPITAL**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 139 633 715,16 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- Dépenses et recettes 75 189 609,15 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- Dépenses et recettes 64 444 106,01 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2026 du budget annexe Quartier Hôpital de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame RHONE, Monsieur LECONTE, Monsieur COSSON, Madame BERANGER s'abstenant,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2026 du budget annexe Quartier Hôpital de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE ST  
GERMAIN EN LAYE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE 01 BUDGET PRINCIPAL VILLE (2)

Numéro SIRET : 20008692400442

POSTE COMPTABLE : SAINT GERMAIN EN LAYE

**M. 57**

**Budget supplémentaire  
Voté par nature**

BUDGET : 11 QUARTIER DE L HOPITAL (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	47
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	51

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	47809

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1563.24

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	933.38
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	933.38
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	3.14
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0%
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 231 848,26	1 476 733,81	0,00	A1	-1 755 114,45
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(2)	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	3 231 848,26	1 476 733,81	(3)	A3	-1 755 114,45

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	-1 755 114,45
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	-1 755 114,45

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>64 444 106,01</b>
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b> <b>64 444 106,01</b>	<b>(si solde positif)</b> <b>0,00</b>
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (3)</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>665 000,00</b>
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>(si déficit)</b> <b>0,00</b>	<b>(si excédent)</b> <b>74 524 609,15</b>
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (4)</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>75 189 609,15</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>139 633 715,16</b>	<b>139 633 715,16</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	44 623 977,00		0,00	0,00	44 623 977,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 623 977,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 623 977,00</b>
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE</b>	<b>64 444 106,01</b>
--	----------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>109 068 083,01</b>
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	44 623 977,00		64 444 106,01	64 444 106,01	109 068 083,01
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>109 068 083,01</b>

<b>TOTAL</b>	<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>109 068 083,01</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>109 068 083,01</b>
---	-----------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>
--

<b>64 444 106,01</b>
----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	43 973 977,00	0,00	10 080 503,14	10 080 503,14	54 054 480,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>54 704 480,14</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>54 704 480,14</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	43 958 977,00		65 109 106,01	65 109 106,01	109 068 083,01
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	665 000,00		0,00	0,00	665 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>65 109 106,01</b>	<b>65 109 106,01</b>	<b>109 733 083,01</b>

<b>TOTAL</b>	<b>89 247 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>164 437 563,15</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	-----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>164 437 563,15</b>
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 623 977,00	0,00	0,00	0,00	42 623 977,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 623 977,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 623 977,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	43 958 977,00		665 000,00	665 000,00	44 623 977,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	665 000,00		0,00	0,00	665 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>45 288 977,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>89 247 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>89 912 954,00</b>
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>74 524 609,15</b>
-------------------------------	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>164 437 563,15</b>
--	-----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>64 444 106,01</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE</b>	<b>64 444 106,01</b>
--	----------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>64 444 106,01</b>
---	----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	10 080 503,14		10 080 503,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		65 109 106,01	65 109 106,01
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>10 080 503,14</b>	<b>65 109 106,01</b>	<b>75 189 609,15</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>75 189 609,15</b>
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		64 444 106,01	64 444 106,01
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>64 444 106,01</b>
---	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		665 000,00	665 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>
			+
		<b>R 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>74 524 609,15</b>
			=
		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>75 189 609,15</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	44 623 977,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté (9)</b>	<b>64 444 106,01</b>
---	----------------------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>64 444 106,01</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	44 623 977,00		64 444 106,01	64 444 106,01	64 444 106,01
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté (8)</b>						<b>0,00</b>
<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>						<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>						<b>64 444 106,01</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	44 623 977,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	44 623 977,00			0,00	0,00		0,00	0,00
3355	Travaux	44 623 977,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	44 623 977,00		64 444 106,01	64 444 106,01	64 444 106,01
3355	Travaux	44 623 977,00		64 444 106,01	64 444 106,01	64 444 106,01
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>	<b>64 444 106,01</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>89 247 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>0,00</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>75 189 609,15</b>
011	Charges à caractère général (4)	43 973 977,00	0,00	0,00	10 080 503,14	10 080 503,14	0,00	10 080 503,14	10 080 503,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	43 958 977,00			65 109 106,01	65 109 106,01		65 109 106,01	65 109 106,01
043	Opérations ordre intérieur de la section	665 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>			<b>65 109 106,01</b>	<b>65 109 106,01</b>		<b>65 109 106,01</b>	<b>65 109 106,01</b>

<b>D002 Résultat reporté</b>	<b>0,00</b>
------------------------------	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>75 189 609,15</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>89 247 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 623 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	43 958 977,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	665 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté</b>	<b>74 524 609,15</b>
------------------------------	----------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>75 189 609,15</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>89 247 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>0,00</b>	<b>75 189 609,15</b>	<b>75 189 609,15</b>
011	Charges à caractère général (5)	43 973 977,00	0,00	0,00	10 080 503,14	10 080 503,14	0,00	10 080 503,14	10 080 503,14
6015	Terrains à aménager	25 579 996,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6045	Achats études et prestations de services	289 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	18 089 381,00	0,00		10 080 503,14	10 080 503,14	0,00	10 080 503,14	10 080 503,14
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 536,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	382,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	764,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	229,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	40 716,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 286,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	1 834,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	34 538,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	19 329,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	580,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	13 797,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 525,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 850,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	1 364,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	270,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>0,00</b>	<b>10 080 503,14</b>	<b>10 080 503,14</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	43 958 977,00			65 109 106,01	65 109 106,01		65 109 106,01	65 109 106,01
7133	Variat° en-cours de production biens	43 958 977,00			65 109 106,01	65 109 106,01		65 109 106,01	65 109 106,01
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	665 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>			<b>65 109 106,01</b>	<b>65 109 106,01</b>		<b>65 109 106,01</b>	<b>65 109 106,01</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	26 482,37
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 695,63
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>89 247 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 623 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	42 433 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>44 623 977,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	43 958 977,00		665 000,00	665 000,00	665 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	43 958 977,00		665 000,00	665 000,00	665 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	665 000,00		0,00	0,00	0,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	665 000,00		0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>44 623 977,00</b>		<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>	<b>665 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €		2024-12-19
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	19/12/2024
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	19/12/2024
L	Frais de recherche et de développement	5	19/12/2024
L	Frais d'insertion	5	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Etat - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Etat - Projers d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Etat - Voirie	40	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Etat - Monuments historiques	40	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Région - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Région - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Région - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Département - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Département - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Département - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Autres communes - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Subventions déquiperment - Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	à statut particulier GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	à statut particulier GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	à statut particulier GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Caisse des écoles - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Caisse des écoles - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Caisse des écoles - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	CCAS - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	A caractère administratif - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	A caractère administratif - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	A caractère administratif - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	A caractère industriel et commercial - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	A caractère industriel et commercial - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	A caractère industriel et commercial - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Autres groupements et collectivités à statut particulier - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Autres groupements et collectivités à statut particulier - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Autres groupement et collectivités à statut particulier - Projets d'infrastructures	40	19/12/2024
L	Organismes publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Organismes publics divers - Bâtiments et installations	30	19/12/2024
L	Organismes publics divers - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subventions déqupement aux personnes de droit privé - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions déqupement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subventions déqupement aux personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	40	19/12/2024
L	Subventions aux établissements scolaires publics - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions aux établissements scolaires publics - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subventions aux établissements scolaires publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subventions d'équipement en nature - Organismes publics - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions d'équipement en nature - Organismes publics - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subventions d'équipement en nature - Organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	40	19/12/2024
L	Subventions d'équipement en nature - Personnes de droit privé - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subventions d'équipement en nature - Personnes de droit privé - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subventions d'équipement en nature - Personnes de droit privé - Projets d'infrastructures	40	19/12/2024
L	Attributions de compensation d'investissement	30	19/12/2024
L	Concessions et droits similaires	5	19/12/2024
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/12/2024
L	Plantations d'arbres et arbustes	20	19/12/2024
L	Constructions - Bâtiments privés - Immeubles de rapport	30	19/12/2024
L	Constructions - Bâtiments privés - Autres bâtiments privés	30	19/12/2024
L	Constructions - Installations générales, agencements, aménagements- Bâtiments privés	30	19/12/2024
L	Construction sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	30	19/12/2024
L	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant	10	19/12/2024
L	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant d'occasion	4	19/12/2024
L	Matériel et outillage de voirie - Autre matériel et outillage de voirie	10	19/12/2024
L	Autres installations matériel et outillage techniques	10	19/12/2024
L	Autres installations matériel et outillage techniques	20	19/12/2024
L	Biens historiques et culturels mobiliers -Dépenses ultérieures immobilisées	100	19/12/2024
L	Biens historiques et culturels mobiliers -Dépenses ultérieures immobilisées	50	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers	30	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres immobilisations corporelles - Matériels de transport - Véhicules légers	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériels de transport - 2 roues	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériels de transport - Matériel d'occasion	4	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel informatique scolaire	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autre matériel informatique	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et mobilier scolaires	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et mobilier scolaires	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de téléphonie	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de téléphonie d'occasion	4	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Equipement audiovisuel, son et lumière	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Equipement de puériculture	5	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Matériels électroménager	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Equipement de cuisine et de restauration	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Equipements divers	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Equipement sportif	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Equipement de garage	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Instrument de musique	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Matériel événementiel et culturel	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Police Municipale et équipement pour les animaux	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Divers équipement véhicules, équipement environ	10	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Matériel d'occasion	4	19/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Autres - Divers (coffres fort, container maritime,)	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Etats et établissements nat- Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Etats et établissements nat - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Etats et établissements nat - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Etats et établissements nat - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Etats et établissements nat-Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Etats et établissements nat - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Etats et établissements nat- Projets d'infrastructures d'intérêt nat	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Régions - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Régions - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Régions - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Régions - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Régions - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Régions - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Subvention d'investissement - Départements - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Départements - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Départements - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Départements - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - Départements - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Départements - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes membres du GFP - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes membres du GFP - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes membres du GFP - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Communes membres du GFP - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes membres du GFP - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes membres du GFP - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Communes membres du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Biens historiques et culturels	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Biens historiques et culturels	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - AC d'investissement - Projets d'infrastructures	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Communes - Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - GFP de rattachement - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement - EPCI - GFP de rattachement - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-EPCI - GFP de rattachement - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - GFP de rattachement - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - GFP de rattachement - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - GFP de rattachement - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI -AC d'investissement - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- EPCI - Autres groupements - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux - Bien mobiliers, matériel	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux - Bien mobiliers, matériel	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux - Bien mobiliers, matériel	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux - Biens historiques et culturels	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux - Biens historiques et culturels	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres établissements publics locaux-Projets d'infrastructures d'int	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement -Fonds social européen - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Fonds social européen - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Fonds social européen - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds social européen - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds social européen - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - Fonds social européen - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Fonds social européen - Projets d'infrastructures d'intérêt	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEDER - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Bâtiments et installation	30	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Subvention d'investissement- Fonds européens - FEADER - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres fonds européens - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Autres fonds européens - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Autres fonds européens - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres fonds européens - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres fonds européens - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Autres fonds européens - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement-Autres fonds européens - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Bien mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Bien mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Bien mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Subvention d'investissement- Autres - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Fonds - Dotations à l'équipement - DGE - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Fonds- Dotations à l'équipement - DGE - Biens mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Fonds- Dotations à l'équipement - DGE - Biens mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Fonds- Dotations à l'équipement - DGE - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Fonds- Dotations à l'équipement - DGE - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Fonds- Dotations à l'équipement - DGE - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Fonds- Dotations à l'équipement - DGE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024
L	Fonds- Fonds spécifiques - Amendes de radars automatiques et amendes de police	20	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement- Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement- Biens mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement - Biens mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement - Biens historiques et culturels	50	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement- Biens historiques et culturels	100	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement- Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations d'équipement - Projets d'infrastructures	40	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Biens mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Biens mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Biens historiques et culturels	50	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Biens historiques et culturels	100	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Dotations de soutien- Projets d'infrastructures	40	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Biens mobiliers, matériel et études	5	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Biens mobiliers, matériel et études	10	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Biens mobiliers, matériel et études	20	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Biens historiques et culturels mobiliers	50	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Biens historiques et culturels mobiliers	100	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Bâtiments et installation	30	19/12/2024
L	Fonds- Fonds communaux et intercommunaux - Autres - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/12/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-64 444 106,01	-64 444 106,01	-64 444 106,01
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-64 444 106,01	-64 444 106,01	-64 444 106,01

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-64 444 106,01	-64 444 106,01	-64 444 106,01
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-64 444 106,01	-64 444 106,01	-64 444 106,01

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, LE 18/06/2026

Le Maire,

Arnaud PERICARD